

[Traduction]

Grâce à la politique multiculturaliste du gouvernement actuel, le Canada a acquis la réputation d'un pays en marche vers l'avenir et soucieux de son unité. Nous réalisons notre unité politique et nationale en nous appuyant sur notre diversité culturelle. Notre force, c'est la diversité. Nous nous efforçons de bâtir une nation fondée sur l'égalité et la justice sociales. Dans l'esprit du gouvernement, le multiculturalisme n'est pas seulement la reconnaissance de la diversité culturelle des Canadiens, mais l'aboutissement d'une démarche égalitaire et anti-raciste.

Du point de vue philosophique, le multiculturalisme est une façon d'envisager la diversité culturelle qui fait ressortir que tous les citoyens ont des droits politiques, sociaux et culturels égaux et qui perçoit les différences culturelles comme autant de caractéristiques de la vie sociale qu'il y a lieu d'intégrer à tous les aspects du fonctionnement de l'État. Si nous agissions autrement, nous risquerions de voir nos différences culturelles déstabiliser la société. Le multiculturalisme conçoit le racisme au mieux comme une sottise pseudo-scientifique et au pire comme une supercherie manifeste.

Dans la vie de tous les jours, le multiculturalisme cherche à préserver, à enrichir et à partager les éléments de la diversité culturelle notamment en favorisant l'enseignement des langues du patrimoine, en créant des chaires d'études ethniques, et en stimulant la réalisation de diverses entreprises artistiques. Dans cette démarche, il reconnaît la nécessité d'une participation active de la collectivité, des institutions et de tous les ordres de gouvernement engagés dans l'importante tâche de l'édification de notre pays. Le multiculturalisme a également pour objectif l'extirpation du racisme en montrant sans cesse la fausseté de ses prémisses pseudo-scientifiques et trompeuses et en apportant les changements appropriés aux institutions sociales qui perpétuent souvent à leur insu les inégalités fondées sur les différences culturelles et physiques.

Le gouvernement actuel a été le premier à présenter un projet de loi sur l'équité professionnelle. Il a également constitué un comité pour conseiller le Conseil du Trésor sur la représentation des minorités visibles au sein de la fonction publique. Nous avons ouvert aux immigrants le programme de planification de l'emploi afin qu'un plus grand nombre d'entre elles puissent obtenir la formation linguistique et professionnelle dont elles ont besoin. Nous avons examiné les griefs des Canadiens japonais, adopté la Loi canadienne sur le multiculturalisme et présenté le projet de loi C-18 tendant à créer le nouveau ministère du multiculturalisme et de la citoyenneté. Ce nouveau ministère consolidera l'intégration et

Les crédits

l'identité nationales et permettra à tous les Canadiens de participer pleinement, et à l'abri de toute discrimination, à l'édification du Canada de demain.

Il collaborera avec les groupes communautaires pour aplanir les obstacles et éliminer les contraintes qui empêchent certains Canadiens de participer à part entière à la vie quotidienne de la société.

Le Canada est riche de sa diversité culturelle et ethnique. Il doit permettre à cette diversité de s'exprimer pleinement au niveau de la citoyenneté. La citoyenneté complète exige une participation complète. Elle suppose pour chacun d'entre nous des perspectives égales, et nous n'ajoutons rien de moins.

Nous avons déployé des efforts considérables pour que les Canadiens comprennent mieux les avantages qu'ils peuvent tirer du multiculturalisme et combien ils sont devenus plus productifs, plus aptes à relever les défis et plus concurrentiels depuis qu'ils mettent à contribution toutes nos ressources humaines.

Nous avons créé des liens afin que toutes les institutions du milieu mettent l'accent sur le multiculturalisme. Dans le cadre de ce programme et suite à l'engagement du gouvernement, nous avons examiné les différentes institutions pour voir comment nous pourrions les aider à mieux comprendre le multiculturalisme, à favoriser une participation accrue, voire même à profiter de cette participation complète et accessible à tous. Dans cette perspective, nous avons réalisé des progrès importants.

Notre loi canadienne sur le multiculturalisme crée un cadre juridique solide et propre à favoriser la justice sociale et à offrir des perspectives égales à tous les Canadiens. Les Canadiens comprennent de plus en plus que nos relations socio-culturelles jouent un rôle majeur dans la l'édification de notre pays. Aussi, notre loi sur le multiculturalisme comprend-elle l'engagement de la part du gouvernement du Canada de déployer des efforts spéciaux pour établir des droits égalitaires. Cette loi favorise une société multiculturelle libre où tous les Canadiens peuvent jouer un rôle et apporter une contribution sans borne.

La loi renforce l'unité canadienne. Elle facilite notre compréhension et notre acceptation des autres dans leurs différences. Elle engage le gouvernement du Canada à faire en sorte que tous les Canadiens puissent participer pleinement et sans discrimination à la définition et à l'édification du Canada de demain. Notre politique en matière de multiculturalisme nous aidera à entrer dans le XXI^e siècle en mettant l'accent sur les aspects positifs de la coexistence de groupes culturels divers.

La nouvelle loi découle directement des efforts que nous avons déployés pour créer une société modèle. Nous avons conçu une société qui reconnaît la diversité